



Lire et analyser un arrêt suisse

Guide étudiant

Ce guide vous aide à expliquer une décision judiciaire avec vos propres mots, à retrouver les passages qui justifient votre lecture et à limiter correctement sa portée. Il accompagne un cahier de six activités et un corrigé séparé.

Objectif : produire une analyse brève, structurée et vérifiable. Public : étudiants débutants en droit et participants aux CAS, notamment dans le domaine de la santé.

Un parcours de lecture en six étapes

- Identifier. Relever la juridiction, la date, la référence et le domaine. Distinguer un arrêt complet, un extrait publié et son regeste.
- Situer. Repérer qui demande quoi, contre quelle décision et à quel stade de la procédure. Un rejet et une irrecevabilité ne signifient pas la même chose.
- Trier. Conserver les faits qui modifient la qualification ou le raisonnement. Attribuer chaque affirmation à son auteur : partie, autorité précédente ou tribunal.
- Questionner. Formuler une question juridique précise, à laquelle le raisonnement étudié répond. Un thème comme « le contrat » ne suffit pas.
- Reconstruire. Relier la règle, les faits retenus et la conclusion. Noter les considérants utiles au fur et à mesure.
- Délimiter. Indiquer ce que la décision permet d'affirmer, ce qu'elle ne tranche pas et ce qui demanderait une vérification pour un autre cas.

Les mots à reconnaître

Le regeste résume les principaux points juridiques publiés. Les considérants développent les raisons de la décision. Le dispositif énonce ce que le tribunal décide. Les conclusions des parties expriment leurs demandes ; elles ne sont pas la solution du tribunal.

Une admission avec renvoi oblige à regarder ce que l'autorité précédente doit encore examiner. Elle ne permet pas, à elle seule, d'affirmer qu'une somme est définitivement due.

Conseil de travail : lisez d'abord l'identité de la décision et son résultat, puis revenez aux faits et au raisonnement. Ajustez cet ordre aux consignes de votre enseignant.



Construire le raisonnement

Le syllogisme juridique

La majeure formule la règle et ses conditions. La mineure confronte les faits à chacune de ces conditions : c'est la subsumption. La conclusion expose le résultat et, si nécessaire, sa limite.

Exemple entièrement fictif. Pour cet exercice seulement, une règle accorde une seconde présentation à l'étudiant absent qui justifie un empêchement et avertit le secrétariat sous 48 heures. Nina fournit un justificatif et avertit le secrétariat 24 heures après l'épreuve. Les deux conditions données sont réunies ; elle obtient donc une seconde présentation selon cette règle fictive.

Écrire seulement « Nina a droit à une seconde chance » masque les étapes du raisonnement. À l'inverse, recopier la règle sans l'appliquer aux faits laisse la démonstration inachevée.

Comprendre une interprétation

- Littérale : que disent les mots de la disposition et les versions linguistiques pertinentes ?
- Systématique : quelle place la disposition occupe-t-elle parmi les autres règles ?
- Historique : quels éléments des travaux préparatoires éclairent son adoption ?
- Téléologique : quel but la règle cherche-t-elle à atteindre ?

Dans votre analyse, rattachez chaque argument à un passage. Une étiquette sans explication ne démontre rien. Les arguments peuvent se combiner ; ne présumez pas un classement automatique entre eux. L'activité 3 permet d'observer cette combinaison dans un arrêt précis.

Ne pas confondre absence de texte et liberté du juge

Une lacune proprement dite désigne un point que la réglementation aurait dû régler et qu'elle a omis. Un silence qualifié traduit un choix de ne pas prévoir la solution demandée. Une solution jugée peu satisfaisante ne suffit pas à établir une lacune. Ces notions servent à poser la question ; leur application doit être justifiée par les sources et le domaine concernés.

Pour critiquer un raisonnement, expliquez quel argument vous discutez et pourquoi. Séparez votre appréciation de la solution effectivement retenue.



Vérifier une source et maîtriser sa portée

Une référence est un point de départ

Dans « ATF 142 III 695 », 142 désigne le volume, III la partie du recueil et 695 la première page de publication. Une référence de dossier, telle que 5A_6/2016, identifie une affaire. Le numéro placé après « consid. » permet de retrouver un passage du raisonnement.

Cherchez la référence sur le site de la juridiction. Comparez le sujet, la date, les parties anonymisées et les passages invoqués. Une référence réelle peut être utilisée pour soutenir une proposition qu'elle ne démontre pas.

Distinguer quatre niveaux dans ses notes

- Décision historique : ce que le tribunal a jugé à la date indiquée, avec un renvoi précis.
- Synthèse pédagogique : une reformulation explicative qui reste fidèle à la décision.
- Hypothèse : des faits inventés pour s'entraîner, annoncés comme fictifs.
- Application actuelle : une conclusion exigeant de vérifier les textes en vigueur, les règles transitoires pertinentes et la jurisprudence ultérieure.

Ce parcours étudie des décisions anciennes comme supports de méthode. Sa date de septembre 2026 ne transforme pas leurs solutions en mode d'emploi universel du droit actuel. Les exercices demandent une lecture historique, sauf la règle fictive expressément fournie.

Transposer vers la santé

Avant d'utiliser un arrêt dans une situation de soins, comparez le domaine juridique, la qualité des acteurs, l'acte en cause et les obligations professionnelles. Une ressemblance de vocabulaire ou de résultat ne suffit pas. Indiquez les faits manquants au lieu de les inventer.

Exemple de question utile : une aide occasionnelle entre voisins présente-t-elle les mêmes caractéristiques qu'une prestation organisée par un professionnel ? L'activité 2 vous demande de formuler les vérifications nécessaires, sans décider un litige médical.

Avant de rendre votre analyse

Ma question est précise. Chaque affirmation est attribuée. Les faits utiles sont présents. La règle est appliquée. Ma conclusion répond à la question. Les références sont retrouvables. Je distingue la solution du tribunal, mon commentaire et les limites de la transposition.



Fiche de lecture et références

Dupliquez les rubriques suivantes pour chaque arrêt. Une fiche peut être courte si les liens entre faits, règle et conclusion sont explicites.

Référence complète et date

À compléter :

Question juridique étudiée

À compléter :

Faits déterminants et procédure

À compléter :

Règle retenue et considérants

À compléter :

Application aux faits et résultat

À compléter :

Portée de la solution et vérifications pour un autre cas

À compléter :

Sources officielles du parcours

ATF 137 III 539 sur le site du Tribunal fédéral — regeste français ; activité 2

ATF 142 III 695 sur le site du Tribunal fédéral — consid. 4.1 et 4.2 ; activité 3

ATF 140 III 244 sur le site du Tribunal fédéral — consid. 4 et 5 ; activité 4

ATF 142 V 152 sur le site du Tribunal fédéral — regeste et consid. 2.4, 4.5 à 4.7 ; activité 5

Sources consultées le 24 septembre 2026. Les liens ouvrent les publications du Tribunal fédéral ; le corps de certains arrêts est en allemand, avec un regeste français.

Origine du parcours : « Acte juridique Résumé et cas vus en cours » et « Méthodologie les arrêts à examen », documents transmis par Laurence. Leurs thèmes ont guidé la sélection. Les synthèses et exercices sont rédigés pour JurisMedX ; les notes de cours ne sont pas une source officielle de jurisprudence.